

COLLECTION CARS PRIVILÈGE

Nous protégeons l'histoire
de votre collection



Vos véhicules racontent une histoire singulière, la vôtre, et méritent une protection qui ne laisse rien au hasard. Conçu pour s'adapter à vos besoins et à votre passion, Collection Cars Privilège vous accompagne avec un contrat clair, modulable et complet. Plus qu'une assurance, c'est un partenaire qui veille avec vous sur la beauté et l'intégrité de votre collection.

COLLECTION CARS PRIVILÈGE

Les garanties complètes pour votre collection

Dommmages "Tous risques"

- Tous dommages y compris en cas d'accident
- Bris de glace sans plafond ni franchise
- Incendie et explosion
- Tempête et événement climatique
- Vol ou vandalisme du véhicule ou de ses accessoires
- Vol des effets personnels
- Perte de clés

Nouveau !

Responsabilité Civile

- Dommages corporels et matériels causés aux tiers
- Défense pénale et recours suite à accident
- Préjudices corporels subis par le conducteur : jusqu'à 1 000 000 €

Assistance 24/7

- Intervention sans franchise kilométrique
- Dépannage ou remorquage au garage de la marque jusqu'à 1 500 €
- À l'étranger :
 - Frais de rapatriement à hauteur des frais réels
 - Frais de gardiennage jusqu'à 1 000 €

Nouveau !

Protection juridique

- Assistance téléphonique et accompagnement dans la gestion amiable et tout au long de la phase judiciaire
- Intervention sans franchise



EXEMPLES DE SINISTRES

Accident avec un tiers lors d'un événement

Lors d'un rallye touristique, notre assuré percute avec sa Rolls Royce Corniche, l'arrière d'un jaguar XK150. Le pare-choc et un feu de la Jaguar sont endommagés, nécessitant l'intervention d'un carrossier spécialisé.

- Responsabilité civile : prise en charge des réparations sur le véhicule tiers.
- Dommages : remise en état du véhicule de l'assuré y compris la recherche de pièces d'origines rares et le transport vers l'atelier de réparation pour un montant total de **38 000 €**.

Incendie

Un collectionneur entrepose sa Ford Mustang de 1964 dans un garage collectif. Un soir, un incendie prend naissance dans ladite voiture et endommage deux véhicules voisins.

La responsabilité civile de notre assuré est engagée.

- Défense Pénale et Recours Suite à Accident : prise en charge complète des frais de défense, accompagnement juridique dans le cadre d'une gestion amiable.
- Dommages : prise en charge des dommages subis par la Mustang. Une remise en état n'étant pas envisageable, nous avons indemnisé la valeur agréée du véhicule soit **35 000 €**.
- L'affaire se conclut sans recours judiciaire.

Rapatriement depuis l'international

Après avoir percuté un arbre lors d'un séjour en Italie, le véhicule de notre assuré, une Porsche 356, n'était plus en état de rouler et a dû être rapatrié en France.

- Assistance : prise en charge des frais de gardiennage et de rapatriement en France par Mondial Assistance.
- Dommages : prise en charge par Hiscox des frais de réparation s'élevant à **18 000 €** (franchise déduite).

POURQUOI HISCOX ?

Hiscox répond aux besoins spécifiques des collectionneurs avec des services de qualité et des partenaires spécialisés.

30 ans d'expérience en automobile

65 000 véhicules assurés en Europe

Des partenariats significatifs

- AND-E : partenaire d'Hiscox en Europe pour la RC depuis plus de 7 ans.
- CFDP : spécialiste de la protection juridique et expert dans la résolution amiable des litiges.
- Mondial Assistance : acteur majeur dans le secteur de l'assistance automobile.

Un réseau de spécialistes

Hiscox met à votre disposition tout son réseau de spécialistes, capables d'intervenir au plus vite en cas de besoin.

Une gestion des sinistres reconnue

Hiscox a fondé sa réputation sur sa rapidité et simplicité de gestion des sinistres. Nous partons du principe qu'une réclamation est juste, si le sinistre est dû, nous le payons. C'est notre philosophie et notre métier.

DE MULTIPLES AVANTAGES

pour tous vos véhicules de collection, même les plus prestigieux !



Simplicité :
un seul contrat qui
protège l'ensemble
de votre flotte contre
tous les risques



Définition large des
véhicules de collection :
accessible à tous les
véhicules éligibles
de 9 ans et plus



Frais et coûts
supplémentaires suite à
sinistre pris en charge :
transport, gardiennage,
recherche de pièces
détachées...



Valeur agréée :
en cas de sinistre total,
vous serez indemnisé
sur la base de la valeur
agréée définie dans
votre contrat



Garantie lors des
rallyes de régularité
mais aussi le roulage
libre sur circuit pour
les véhicules de 15
ans et plus



Tarif dégressif
avec couverture
en flotte dès le
2ème véhicule



Prêt de volant possible
sans franchise pour
les autres clients
Collection Cars
notamment



Modulaire :
possibilité pour le
client de ne souscrire
que les garanties
dommages

HISCOX, SPÉCIALISTE DE VOS COLLECTIONS

Groupe international coté à la bourse de Londres, Hiscox collectionne et assure l'Art et les patrimoines de valeur depuis plus de 50 ans, bénéficiant ainsi d'une expertise approfondie dans la protection de vos collections.

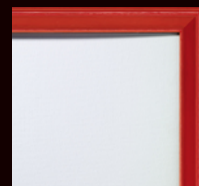
Nous proposons notamment des solutions pour :



Votre
habitation



Vos objets
d'art et de collection



Les professionnels
de l'art


HISCOX
ASSURANCES

49 avenue de l'Opéra 75002 Paris
01 53 21 82 82
hiscox.info@hiscox.fr
www.hiscox.fr

Document publicitaire à caractère non contractuel. Les garanties et les prestations sont accordées dans les limites et conditions définies par le contrat d'assurance et la convention d'assistance. Adresse postale : Hiscox SA - 12 quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux - Tél : 01 53 21 82 82. Siège social : 35 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Luxembourg - Capital social : 91 730 000 Euros. Numéro d'enregistrement au Luxembourg : B217018 - R.C.S. Paris 833 546 989 - N° TVA Intracommunautaire FR88833546989;

